

Compte-rendu Conseil municipal Mardi 12 janvier 2016 – 20h30

Présents : Emmanuel MAUFROY – Alain GARNIER – Cédric CHERRIER – Martine FROMONOT - Raphaël PAPA- Nathalie ZANOTTO – Ludovic DECUYPER – Audrey DIVOUX - Thomas ESTEVE – Bernard CHARDON – Marc SAPOLIN - Sylviane LIABEUF (arrivée à 20h40)

Absent excusé : Romuald SEBIRE-MUTTRA

Secrétaire de séance : Marc SAPOLIN

Validation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 8 décembre.

- Validation à l'unanimité du **rapport annuel 2014 sur le traitement et la distribution de l'eau potable.**
- Validation à l'unanimité du **rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.**
- La société Icare propose une promotion pour un **deuxième panneau lumineux**, à moitié prix, soit 87 € en location mensuelle, qui s'ajouterait au 164 € du premier, cela pour la durée totale du contrat initial de 5 ans. Ce panneau serait installé au verso du panneau existant.

Validation à l'unanimité.

- Validation à l'unanimité du **renouvellement du contrat d'assurance SMACL pour le personnel communal**, jusqu'au 31 décembre 2021.
- Validation du montant de **l'étude préalable pour la restauration de l'orgue de l'Abbaye :**

L'association en charge du dossier a besoin de la validation du Conseil Municipal pour finaliser les demandes de subvention. Le budget prévisionnel s'élève à 29000 €. La DRAC subventionnerait à hauteur de 50 %, la Région 20 %, le Département 20 % et il restera 10 % à trouver en mécénat. La communauté de Communes pourrait s'investir sur ce dossier mais ne s'engage pas pour l'instant. Il faut savoir qu'il y aura entre 500 000 à 600 000 € de travaux pour la réparation totale de l'instrument. Sur cette dernière somme, il faudra trouver 130 000 € en mécénat pour finaliser l'opération. Le maître d'œuvre pressenti est Monsieur BROTTIER, qui plus est expert technique de la DRAC sur ces questions, donc personne incontournable.

Validation à 10 voix pour et 1 voix contre

- **Remplacement temporaire de Bruno TINON, agent territorial**, en arrêt jusqu'à fin mars : proposition d'un Contrat à Durée Déterminée pour ce remplacement. Trois CV ont été reçus. Serait retenue Lorène PETAS, qui est de la commune. Comme le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration connaît déjà des problèmes de fonctionnement, malgré les

faibles pluies (alerte, bassin de déversement plein...), le besoin d'un personnel quasi permanent sur la station est réel. Lorène PETAS est formée à ces problématiques. Elle est d'accord pour ce CDD et pourrait être un relais judicieux pour former le personnel municipal lorsqu'il reprendra du service. Cela évitera les dépenses de formation officielle très coûteuse. Le CDD débuterait lundi 18 janvier jusqu'au 31 mars 2016.

Remarque de Martine FROMONOT : Ludovic DE CUYPER signale que si les agents municipaux ont des soucis avec la station d'épuration, ils peuvent téléphoner au SATESE pour obtenir tous renseignements. En plus c'est gratuit.

Validation à l'unanimité.

Divers :

- **Club libertin Le Feeling**

La mairie a reçu l'information deux jours seulement avant l'ouverture du lieu. Madame SCHELLER, responsable du routier, souhaitait mettre en place une activité annexe au bar-hôtel-restaurant. Les transformations faites pour ce projet ne concernent que l'intérieur du bâtiment. La salle de restauration se trouve maintenant à la place du bar et le club est dans l'ancienne salle du restaurant. Seulement, les documents officiels qui auraient dû être présentés à la mairie n'ont jamais été reçus. Ces documents doivent être envoyés à la Préfecture qui ensuite donne son autorisation ou signifie un refus. A noter que le propriétaire du bâtiment n'a pas été prévenu non plus de ces modifications. Monsieur le Maire a déjà interpellé à plusieurs reprises Mme SCHELLER sur le sujet. Une instruction est en cours.

- Emmanuel MAUFROY indique avoir remis les choses au clair avec le CPI. Il a donné fin juin comme dernier délai pour redresser la situation, sinon il se verra dans l'obligation d'imposer la fermeture du CPI.

- Le maire informe avoir reçu une lettre de remerciements adressée au conseil pour l'organisation du char de Noël ainsi que pour le colis des anciens.

- Il indique aussi un problème de recherches cadastrales pour le bornage de l'ancienne ruelle de Ligny.

La parole au public présent :

- Monsieur Christian PETAS souligne le problème du stationnement dans la rue André Merle les jours de ventes exceptionnelles des Emmaüs où il devient très difficile de circuler, et mentionne les trous sur la chaussée qui s'agrandissent. Le conseil rappelle que les travaux pour la rue sont prévus en mars par les employés municipaux.

- Christian PETAS demande aussi où se trouve exactement le parking du Feeling. Il est à côté de l'entrée du club, rue André Merle, au niveau du panneau lumineux nouvellement installé.

Fin : 21h35